



Mel à l'attention des joueuses qualifiées pour le 5^{ème} tour du Critérium Fédéral avec copie aux clubs (pour info) à condition qu'une adresse mel soit référencée au correspondant de votre association dans le logiciel SPID de la Fédération.

FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes

B.P. 40348

75625 PARIS CEDEX 13

Tél 01 53 94 50 16 - Mel criterium@fftt.com

Chères Amies Pongistes,

Le dimanche 04 et lundi 05 avril 2010 aura lieu le 5^{ème} tour du Critérium Fédéral NATIONALES 1 DAMES à THIONVILLE (57).

1 - Si vous souhaitez participer à l'épreuve, veuillez à l'aide de votre mot de passe « voir sur le bordereau d'engagement » (un mot de passe se tape toujours en majuscule et ne comporte pas la lettre "O" mais peut comporter un zéro) confirmer votre participation sur le site de la FFTT à l'adresse suivante : www.fftt.com dans la rubrique SPORTIF / CRITERIUM / INSCRIPTIONS avant le lundi 15 mars 2010 inclus, délai de rigueur. Une fois la validation effectuée, vous ne pourrez plus la modifier. Si nécessaire, veuillez adresser un mel à criterium@fftt.com.

2 - Si vous ne souhaitez pas participer au 5^{ème} TOUR, veuillez vous rendre sur le site de la FFTT www.fftt.com dans la rubrique SPORTIF / CRITERIUM / INSCRIPTIONS et DECLINER votre participation (une croix rouge remplacera le «? »).

Comme la saison écoulée, le paiement fera office d'engagement.

SYSTEME SECURISE (nous vous conseillons d'utiliser ce système) : Votre confirmation à un tour ainsi que le paiement pourront se faire sur le site FFTT (www.fftt.com). Le paiement se fera alors par système sécurisé de paiement en ligne. Si problème, veuillez vous rendre sur leur site à l'adresse suivante (<http://clickandbuy.com>).

COURRIER POSTAL : Votre confirmation à un tour et le règlement pourront également être adressés à la - FFTT - BP 40348 - 75625 PARIS CEDEX 13, par courrier postal en envoyant un chèque à l'ordre de la FFTT accompagné du bordereau d'engagement, ci-joint.

Dans les 2 cas, la confirmation devra parvenir au plus tard à la date fixée par la commission sportive fédérale, soit le lundi 15 mars 2010 pour le 5^{ème} tour.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE PASSEE LA DATE DE CLÔTURE DES ENGAGEMENTS. LE CACHET DE LA POSTE NE FAISANT PAS FOI, SEULE LA DATE D'ARRIVEE DU COURRIER A LA FFTT SERA PRISE EN COMPTE.

(De trop nombreux clubs ou joueuses attendent la dernière minute pour adresser, par courrier postal, leurs engagements. La FFTT ne peut être tenue pour responsable des délais postaux, ni vous d'ailleurs. Alors veuillez poster vos engagements le lundi qui précède la date de clôture des inscriptions et non le samedi).

Pour ceux qui adressent un chèque à la FFTT, veuillez vérifier que celle-ci vous a bien inscrit (un symbole vert remplacera alors le "?") et une confirmation vous sera adressée par mel.

Aucun remboursement, suite à un FORFAIT ne sera effectué passé le 15 mars 2010, date de clôture des inscriptions.

Les tableaux et les horaires définitifs seront consultables sur le site www.fftt.com en page d'accueil, 8 jours avant la compétition.

Nous vous souhaitons une bonne compétition, et vous prions de croire, Chères Amies, à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Jean-Pierre Foucher
Responsable National
du Critérium Fédéral